

Et si l'on habitait dans une serre ?

19 septembre 2013 / Olivier Darmon



Transformer des serres horticoles en habitat humain ne semble plus incongru pour bon nombre d'architectes qui se penchent sur la question. Car c'est un logement écologique, élaboré pour créer des microclimats, et abordable dans sa réalisation, permettant ainsi de construire des logements sociaux plus grands au même prix.

Associer une serre et habitat, l'idée n'est pas aussi saugrenue qu'on pourrait l'imaginer, à condition de la mettre en œuvre convenablement. Apparue au cours des années 1960 comme solution technique des

premières expériences de maisons solaires, l'usage de la serre dans l'habitat a suscité depuis l'intérêt d'architectes soucieux d'expérimenter des alternatives à la maison standard, la boîte sous toiture à deux pentes dont la conception se résume davantage à l'application du minima des normes de surface et d'ensoleillement en vigueur qu'à la prise en compte des besoins de leurs occupants.

Ces réalisations traduisent deux types d'approches :

- Le détournement d'un bâtiment de production horticole dans des opérations de construction neuve ou d'extension.

- La création d'une structure ayant les mêmes caractéristiques que celle d'une serre, mais dont la volumétrie s'adapte spécifiquement au projet.

Quelle que soit la configuration retenue, la serre fonctionne comme un élément complémentaire à associer à l'habitation - volume isolé et chauffé offrant tout le confort attendu d'une maison - construite dans la serre ou accolée à celle-ci.

L'association de ces deux espaces différents accroît efficacement la surface du logement de manière économique et génère plusieurs qualités.

Un confort hors standard en relation avec le climat. Le procédé prolonge l'habitation d'un volume généreux et d'une surface additionnelle importante : un espace lumineux protégé utilisable en fonction du climat, soit, en France, 9 à 10 mois par an. Il s'agit durant cette période de « *grandes maisons* », disposant en moyenne de 60 m² à 150 m² de surface additionnelle en regard de la maison individuelle standard.

Une nouvelle manière d'habiter. La pièce de vie principale (et autres pièces selon la configuration des projets) a ainsi la capacité de se déployer au delà de l'espace chauffé, ce qui lui fait jouer un rôle de jardin d'hiver pour lire, déjeuner, dîner, ou farniente. Cet espace sous serre est susceptible de satisfaire de nombreux autres usages : travailler, jardiner, bricoler, jouer, dormir « *dedans-dehors* » et tout ce que le mode de vie de ses habitants décidera. Il apporte ainsi à l'habitation une flexibilité inédite en autorisant selon le climat et les besoins un « *nomadisme* » dans la maison, ce que ne permet pas un logement figé dans son nombre fini de pièces attribuées.



*14 maisons mitoyennes à Mulhouse : chacune bénéficie d'un jardin d'hiver sous serre à l'étage.
Architectes : Lacaton & Vassal.*

En créant un espace tampon entre l'extérieur et l'espace chauffé, le procédé assure un comportement bioclimatique. La serre, dépourvue d'inertie, monte très rapidement en température dès lors que le temps est ensoleillé. Cette chaleur s'utilise en hiver comme source d'apport thermique passif par l'ouverture des baies avec lesquelles l'habitation communique.

En saison chaude, la maison profite des dispositifs de ventilation naturelle et de protection mis au point par les fabricants de serres professionnelles : voiles d'ombrage, rideaux thermiques, ouvertures en toiture et en parois verticales : des équipements simples, peu onéreux, ne nécessitant pas de maintenance particulière et à cet égard plus durables que les systèmes de ventilation mécanique sophistiqués employés dans les maisons basse consommation.

Des logements sociaux plus grands

D'abord expérimenté dans le secteur de l'habitat individuel, le recours à la serre tend désormais à se développer dans les opérations de logements collectifs avec une efficacité tout aussi remarquable. En témoigne les 14 maisons en bande réalisées à Mulhouse par l'agence d'architecture Lacaton & Vassal, des logements sociaux qui pulvérisent les normes de surfaces du secteur en proposant - à montants de loyers similaires - des T3 de 128 m² (au lieu des 70 m² courants) et des T4 de 175 m² (au lieu de 80 m²).

En octobre, paraît un livre, écrit par Olivier Darmon, qui traite de cette nouvelle forme d'habitation :

Serre et habitat

OLIVIER DARMON

ARCHI PAS CHÈRE



- Archi pas chère - Serre et habitat, Olivier Darmon, 144 pages, 15,90 €, Editions Ouest-France

Source et photos : Courriel à *Reporterre* d'Olivier Darmon.

Lire aussi : *Oui, on peut aller vers une société consommant peu d'énergie - mais ce ne sera pas facile !*

- Emplacement : Accueil > Editorial > Alternative >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Et-si-l-on-habitait-dans-une-serre>